

Colloque
La coopération internationale en zones post-conflits
Rapport final d'activité

12 mars 2009
Université Laval, Québec



Crédit photo : Ministère de la Défense nationale

Colloque présenté par :
Le Programme Paix et sécurité internationales,
Institut québécois des hautes études internationales



Table des matières

| | Page |
|--|-------------|
| Présentation générale de l'évènement | 1 |
| Déroulement du colloque | |
| Panel 1 - <i>Les enjeux de la coopération internationale</i> | 2 |
| Panel 2 - <i>La coordination civilo-militaire</i> | 3 |
| Discussion | 5 |
| Liste des participants et des participantes | 6 |



Présentation générale du colloque

Le colloque *La coopération internationale en zones post-conflits*, organisé par le Programme Paix et sécurité internationales et présidé par M. Yan Cimon, professeur au département de management de l'Université Laval, avait comme objectif de favoriser le dialogue entre les différents acteurs impliqués dans la coopération internationale en zones post-conflits. La discussion était articulée selon deux principales dimensions : les enjeux de la coopération internationale et la coordination civilo-militaire. Les panélistes provenant d'organisations non gouvernementales (ONG), du milieu universitaire, du ministère de la Défense nationale ainsi que d'organisations internationales, ont exposé divers points de vue sur les questions pratiques et théoriques de la coopération internationale en zones post-conflits. Le premier panel avait pour objectif d'examiner les différents enjeux de la coopération internationale en se basant sur l'expérience de terrain des participants (Tchad, Népal, Rwanda, etc.). Les panélistes étaient appelés, entre autres, à établir un bilan de la situation de la coopération internationale en fonction de leurs diverses expériences en zones post-conflits, des défis et des limites de la coopération internationale. Lors du second panel, l'importante question de la coopération civilo-militaire en zones post-conflits a été abordée selon différents angles d'approche. Des thématiques telles que la sécurisation de l'humanitaire, la militarisation de l'humanitaire et la compatibilité des objectifs des acteurs civils et militaires ont été abordées.



Déroulement du colloque

Panel 1 - *Les enjeux de la coopération internationale*

Mme Isabelle Chotard, médecin et membre de Médecins Sans Frontières, a partagé ses expériences sur le terrain, notamment au Tchad et plus récemment au Népal. Intitulée « 42 millions de personnes déplacées par la guerre : comment pouvons-nous leur venir en aide? », la présentation de Mme Chotard a tenté d'illustrer certaines limites que rencontrent, sur le terrain, les travailleurs humanitaires. La sécurité dans leurs actions est l'un des éléments qui restreint parfois les possibilités d'aide. La sécurité des travailleurs humanitaires doit être assurée avant toute intervention, ce qui peut parfois mener à l'inaction face à une situation critique. De plus, tout en rappelant les principes fondamentaux de l'ONG dont elle fait partie, à savoir la neutralité et l'impartialité, Mme Chotard affirme que les membres ne gardent pas le silence face aux situations choquantes dont ils sont témoins. Par contre, il est important de partager leurs informations en utilisant des canaux d'informations alternatifs afin de préserver la neutralité de Médecins Sans Frontières et ainsi continuer de pouvoir aider des populations qui autrement n'auraient accès à aucune aide.

M. Égide Karuganga, professeur au département de management de l'Université Laval, a abordé le cas du Rwanda en posant la question suivante : la société civile est-elle otage des conflits armés? M. Karuganga rappelle que pour protéger, il est impératif de comprendre le contexte de la situation conflictuelle. L'aide apportée doit être adaptée à chaque situation bien singulière. Considérant les différents acteurs de la société civile, c'est-à-dire les ONG, la population, les multinationales et le gouvernement, le conférencier affirme que chacun a un rôle à jouer dans les différents niveaux d'un conflit (prévention, intervention et post-conflit). Au sujet des ONG, M. Karuranga précise qu'il en existe deux types : les ONG « revendicatrices » (ex : Amnistie internationale) et les ONG « collaboratrices ».

Prenant l'exemple du génocide rwandais, M. Karuganga a passé en revue différents modèles théoriques dont celui en huit étapes de Gregory Stanton. Le conférencier a aussi abordé le dilemme de la justice internationale. Dans la situation post-conflit au Rwanda, il a expliqué que la justice internationale, qui renforce les mécanismes de réconciliation, a prévalu sur les besoins



des victimes du génocide. Il a conclu sa présentation sur une note optimiste en rappelant que chaque petit geste compte pour aider les populations en souffrance.

Panel 2 - *La coordination civilo-militaire*

M. Richard Garon, doctorant en science politique à l'Université Laval, a pour sa part abordé les aspects théoriques de la coopération civilo-militaire. Débutant par un bref historique, M. Garon a démontré que les relations entre les militaires et les civils ont toujours existé et ont évolué à travers les époques. Malgré ces évolutions, M. Garon démontre que les perceptions sur le terrain des civils, des organisations internationales, des ONG et des militaires divergent à propos de la définition de la coopération civilo-militaire (COCIM). Le conférencier a donc clarifié les définitions existantes et démontré qu'il existe, malgré tout, une complémentarité entre les objectifs des militaires et ceux des ONG. Ce faisant, M. Garon a proposé une typologie des différentes formes que peuvent prendre les actions conjointes entre civils et militaires (coordination, coopération, collaboration et actions intégrées). Il termine en soulignant qu'une plus grande communication entre les divers intervenants est nécessaire afin d'obtenir une plus grande efficacité en zones post-conflits. Dans les faits, tous ont la même volonté, soit celle de voir la situation s'améliorer.

Le capitaine Michel Larocque du ministère de la Défense nationale a fait une présentation intitulée « La coopération civilo-militaire en Afghanistan : appui à la gouvernance, au développement et à la reconstruction ». Le capitaine Larocque a souligné l'importance de la transparence et du côté humain de sa mission en Afghanistan. En tant que chef d'une équipe de reconstruction en Afghanistan, le capitaine a mené à terme 142 projets. Fort de cette expérience, il a fait état des réussites et des difficultés auxquelles font face les militaires en Afghanistan. Il a entre autres mentionné qu'à plusieurs reprises, ses projets ont été victimes de la propagande des insurgés. C'est donc pourquoi son rôle de facilitateur et de conciliateur est essentiel afin de mettre le travail du peuple afghan à l'avant-plan. Rappelant l'approche des 3D (diplomatie, défense et développement) préconisée par le ministère de la Défense nationale en Afghanistan, le capitaine Larocque souligne que le Canada n'est pas une force d'occupation dans ce pays. De ce fait, le conférencier insiste sur la nécessité de prendre le temps de bien faire les choses et



d'entretenir une bonne liaison avec les différents intervenants afin de permettre au peuple afghan de reconstruire une société à son image. Il est important de réaliser que l'aide apportée par les militaires doit prendre en considération le retrait éventuel des troupes étrangères.

M. Diego Osorio, consultant, étudiant à la maîtrise en administration publique à Harvard et ancien coordonnateur des relations civilo-militaires dans le cadre de la mission des Nations Unies en Irak, s'est penché sur les éléments clés de la relation civilo-militaire dans un contexte opérationnel. Grâce à son expérience comme praticien, M. Osorio a analysé la coopération civilo-militaire du point de vue civil dans un contexte institutionnel précis, l'ONU. M. Osorio a souligné que le rôle des ONG autant que celui des militaires est essentiel au travail de l'ONU en zones post-conflits. Les militaires, par exemple, sont souvent utilisés comme vecteur dans des endroits où les ONG ne peuvent se rendre. Évidemment, les militaires ne peuvent devenir des experts dans tous les domaines (judiciaire, humanitaire, etc.).

M. Osorio a fait la distinction entre trois perceptions du temps reliées à des réalités distinctes. Dans le domaine de l'aide humanitaire, le délai d'intervention est rapide et l'action doit être posée maintenant. Par contre, lorsqu'il est question de développement, le délai d'action vise le long terme et les actions doivent être longuement réfléchies. Enfin, le temps pour les militaires est calculé en termes de vie humaine. Les décisions sont prises en fonction des vies qui doivent être sauvées; celles de la population civile et celles des soldats. M. Osorio a aussi fait une importante distinction dans la perception des situations. Il est possible de classer une situation dans deux catégories : urgence complexe ou humanitaire. Le premier cas implique que le gouvernement en question est incapable d'accomplir certaines tâches auxquelles les ONG, l'ONU ou les acteurs étatiques vont pallier. Dans le deuxième cas, la situation est perçue comme humanitaire, ce qui implique que le gouvernement a besoin d'aide. Afin de démontrer les implications politiques et diplomatiques de cette catégorisation, le conférencier a cité l'exemple du tsunami qui a frappé le continent asiatique en décembre 2004. Dans cet exemple, la situation avait été qualifiée d'urgence complexe, créant ainsi le mécontentement des gouvernements touchés par la crise. M. Osorio a terminé sa présentation en affirmant qu'il est impossible d'être neutre, et ce, même pour l'ONU puisque le travail d'aider des gouvernements ou des peuples signifie également prendre partie.



Discussion

Afin de permettre à la communauté universitaire ainsi qu'au grand public d'échanger sur les défis de la coopération internationale en zones post-conflits, chacun des panels a été suivi d'une période de questions. Un public d'une trentaine de personnes a activement participé et a donc permis de faire avancer le débat, notamment sur les questions de la gestion des risques à la suite du retrait des forces armées, de la dimension du droit d'ingérence et de la responsabilité de protéger, de la distinction entre les notions d'aide humanitaire et de développement ainsi que de la neutralité possible (ou impossible) des ONG.



Liste des participants et des participantes

Panel 1 - *Les enjeux de la coopération internationale.*

Isabelle Chotard, Médecin et membre de Médecins Sans Frontières

« 42 millions de personnes déplacées par la guerre : comment pouvons-nous leur venir en aide ? »

Égide Karuranga, Professeur au département de management, Université Laval

« La société civile est-elle otage des conflits armés ? »

Président de séance :

Yan Cimon, Professeur au département de management, Université Laval

Panel 2 - *La coopération civilo-militaire.*

Richard Garon, Doctorant en science politique, Université Laval

« Les aspects théoriques de la coopération civilo-militaire »

Capitaine Michel Larocque, Ministère de la Défense nationale

« La coopération civilo-militaire en Afghanistan : appui à la gouvernance, au développement et à la reconstruction »

Diego Osorio, Consultant, étudiant à la maîtrise en administration publique à Harvard et ancien coordonnateur des relations civilo-militaires dans le cadre de la mission de l'ONU en Irak

« Les éléments clés de la relation civilo-militaire dans un contexte opérationnel »

Président de séance :

Yan Cimon, Professeur au département de management, Université Laval